

La reprise dans le secteur de la formation continue se poursuit

L'Observatoire de la formation continue FSEA saisit les évolutions actuelles sur le marché de la formation continue. Il présente des indicateurs pour quatre dimensions: la situation économique, l'offre, la demande et l'effectif. Le rapport s'appuie sur les données recueillies dans le cadre de l'enquête auprès des prestataires menée par la FSEA en 2024.

Les résultats montrent qu'après le fléchissement lié à la pandémie de coronavirus, le secteur de la formation continue connaît actuellement une phase de reprise économique qui se poursuivra en 2024. Sur l'ensemble des quatre aspects étudiés, on constate une évolution légèrement positive du secteur pour l'année 2023. Les prestataires de formation continue interrogés s'attendent aussi à une évolution positive pour l'année en cours. Un peu plus de la moitié d'entre eux anticipe une hausse de la demande et du volume d'offres pour 2024.

Après sa forte progression à la suite de la pandémie, la transformation numérique a quelque peu ralenti dans la pratique de la formation continue; on constate même un recul dans certains cas. La majorité des prestataires met désormais l'accent sur des cours enrichis par le numérique. La transformation numérique et la personnalisation des offres restent toutefois des sujets de préoccupation pour les prestataires.

L'enquête auprès des prestataires 2024 de la FSEA a été menée entre avril et mai 2024. L'analyse de l'enquête de cette année repose sur les réponses fournies par 423 organisations de formation continue suisses. Depuis 2021, la FSEA a recours à un questionnaire en ligne standardisé qui est réutilisé chaque année.

Table des matières

Évolutions dans le secteur de la formation continue	3
Dimension: situation économique	5
Dimension: offre	9
Dimension: demande	12
Dimension: effectif	14
Classement des résultats	18
Méthode de saisie et caractéristiques de l'échantillon	20
Annexe	24
Table des illustrations	26
Bibliographie	26
Mentions légales	27

Évolutions dans le secteur de la formation continue

Ce chapitre débute par des estimations générales sur l'évolution de la branche, suivi des résultats concernant la situation économique, l'offre, la demande et l'effectif. Certaines différences entre les dimensions et les caractéristiques structurelles des organisations interrogées (taille du prestataire, région linguistique, domaine principal et type de prestataire)¹ sont rapportées. Les estimations et les déclarations issues des questions ouvertes à propos des tendances et des défis actuels dans le domaine des offres complètent les résultats sous un angle pratique.

Évolution durablement positive du secteur de la formation continue

Alors qu'en 2021, l'évolution du secteur de la formation continue avait été jugée neutre avec 8 points², elle est légèrement positive depuis (cf. fig. 1). En 2022, l'indicateur de la branche était de 14 points. Il passe à 15 points dans l'enquête de cette année se rapportant à l'année 2023. Selon l'indicateur de confiance, les prestataires de formation continue anticipent une évolution légèrement positive (17 points) du secteur pour l'année en cours (2024). D'après les prévisions des prestataires interrogés, l'évolution positive rapportée pour 2023 semble même s'être amplifiée pour l'année en cours (+2 points).

Indicateurs de développement de la branche

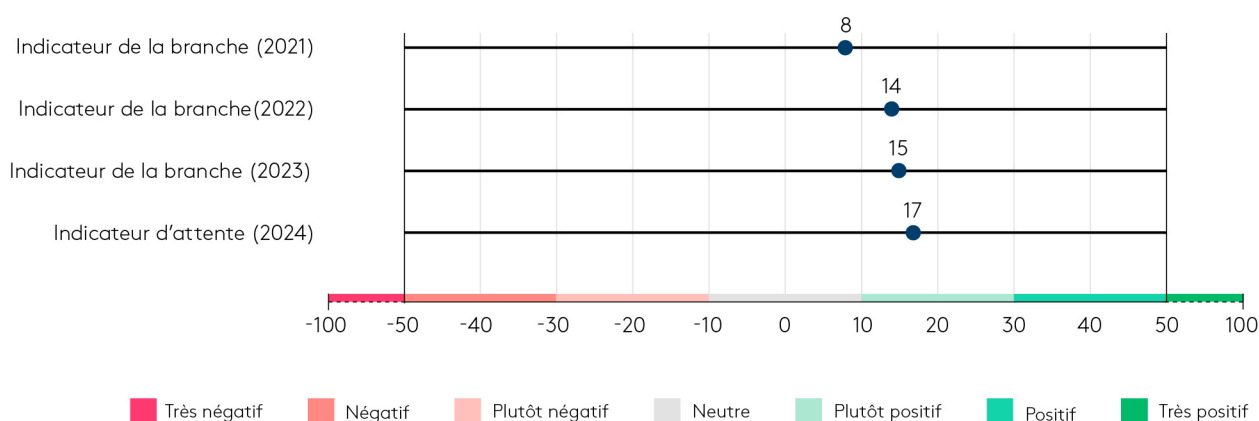


Fig. 1:
Indicateurs de développement
de la branche. (N=205-446)

- 1 Le classement par région linguistique, domaine principal et type de prestataire provient du rapport établi par les organisations interrogées. La taille des prestataires a été déterminée à partir de trois indicateurs : équivalents temps plein des personnes salariées, nombre d'heures de cours dispensées et nombre d'inscriptions (nombre de personnes participantes) en 2023 (cf. page 21).
- 2 La méthode de calcul a été adaptée: les valeurs manquantes sont désormais prises en compte en divisant par les valeurs existantes par personne. Pour permettre une comparaison entre les valeurs de l'Observatoire de la formation continue FSEA de 2023 et les chiffres actuels, tous les chiffres ont été calculés avec la nouvelle méthode.

Estimations relatives à l'évolution de la branche

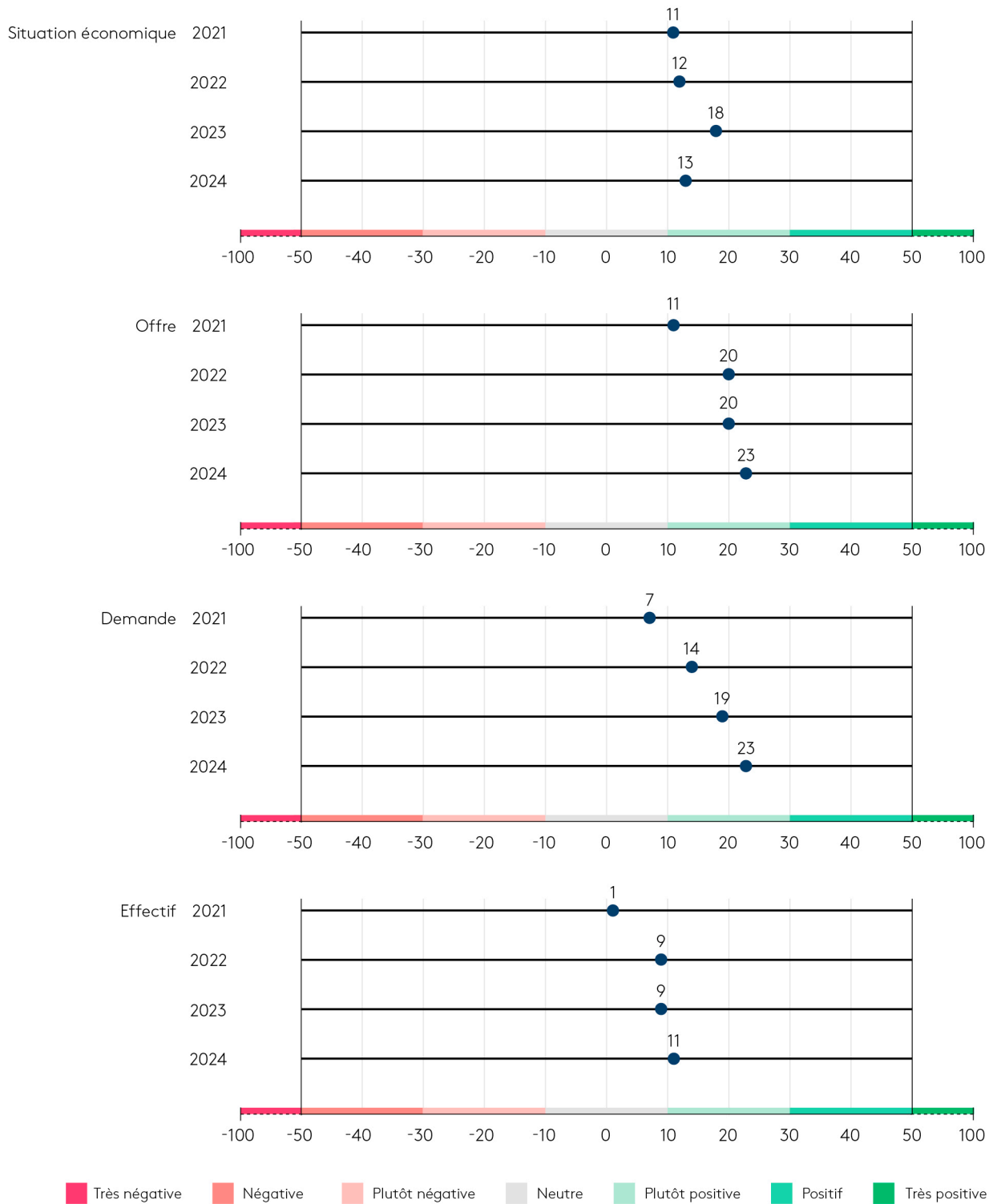


Fig. 2:
Estimation de l'évolution dans les domaines
situation économique, volume d'offres,
demande et effectif. (N=205-446)

INDICATEUR DE LA BRANCHE ET INDICATEUR DE CONFIANCE

L'indicateur de la branche repose sur l'évaluation des tendances dans quatre domaines: la situation économique, l'offre, la demande et l'effectif au cours de l'année passée (actuellement 2023). L'indicateur de confiance décrit, quant à lui, les attentes de la branche concernant les évolutions au cours de l'année de l'enquête (actuellement 2024; l'enquête a lieu chaque année à la fin du premier trimestre). Ces deux indicateurs peuvent se situer dans une plage comprise entre -100 et +100 points. Des valeurs entre -10 et +10 sont interprétées comme neutres. Des valeurs supérieures à +10 indiquent une estimation positive, tandis que des valeurs inférieures à -10 signifient une estimation négative. De plus amples informations sur le calcul et l'interprétation des indicateurs figurent en annexe, à la page 23.

DIMENSION: SITUATION ÉCONOMIQUE

Des attentes plus prudentes pour 2024

Avec 18 points, les prestataires de formation continue jugent l'évolution de la situation économique légèrement positive pour 2023 (cf. fig. 2). Par rapport à l'année précédente, cette estimation est en moyenne supérieure de 6 points (la valeur était de 12 en 2022). Les attentes quant à l'évolution pour l'année en cours (2024) restent légèrement positives; avec 13 points, la valeur est de nouveau un peu plus basse. Les attentes des prestataires sont donc plus prudentes.

Une étude plus précise de la répartition des réponses montre que 50 % des organisations interrogées tablent, pour 2023, sur une évolution positive de leur situation économique et 30% sur une situation inchangée (cf. fig. 3). Les attentes pour l'année en cours (2024) sont davantage dans la plage neutre (41 %) et moins dans la plage positive (43 %). Un sixième des prestataires anticipe une évolution négative de leur situation économique pour 2024. Cette proportion était d'un cinquième pour 2023.

Comment estimez-vous l'évolution de la situation économique?

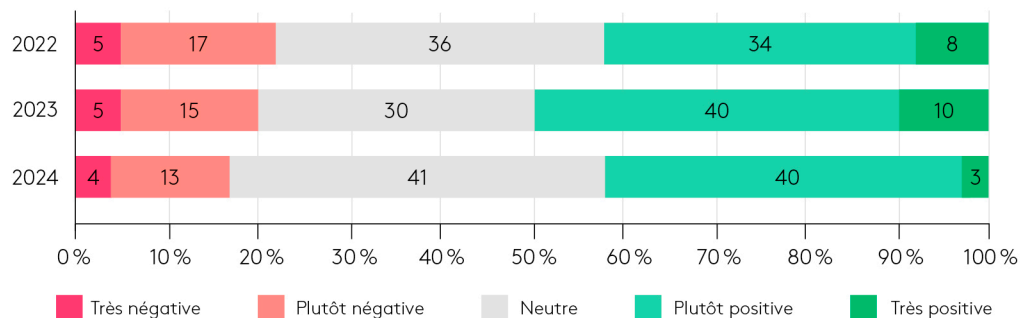


Fig. 3:
Estimation de l'évolution de la situation économique. (N=344-446; valeurs en pourcentage arrondies)

Une comparaison par type de prestataire montre que ce dernier paramètre est en lien avec l'appréciation de l'évolution économique³. De nombreux prestataires privés à but lucratif jugent positive l'évolution de la situation économique en 2023 (61%; cf. fig. 4) et portent la même appréciation pour 2024 (58%). Chez les prestataires privés d'utilité publique, les prestataires publics et les autres prestataires, ce pourcentage oscille entre 38% et 47% pour 2023, et entre 23% et 36% pour 2024.

Comment la situation économique de votre organisation a-t-elle évolué au cours de l'année écoulée (2023)?

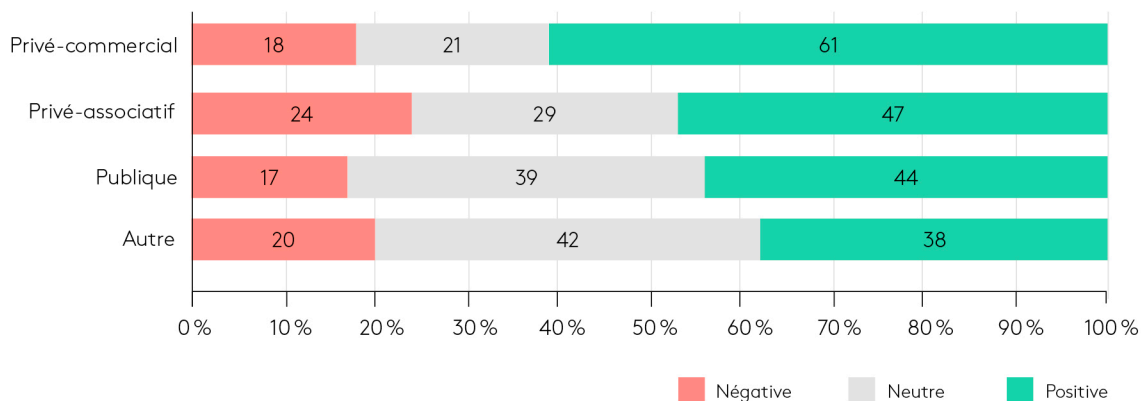


Fig. 4:
Estimation de l'évolution de la situation économique en 2023 selon la forme/le type d'organisation. (N=334; valeurs en pourcentage arrondies)

AUTRE DÉFI: LA RECRUESCENCE DE LA CONCURRENCE

Dans leurs réponses à la question ouverte concernant les défis actuels, certains prestataires ont mentionné une concurrence accrue, tant au niveau national que depuis l'étranger. De nouveaux prestataires en ligne font leur apparition sur le marché, mais les prestataires précisent aussi que les personnes indépendantes ou les hautes écoles accentuent aussi la concurrence. Le problème selon les prestataires réside dans le fait qu'il est très facile de fonder une organisation de formation continue sans avoir à présenter un certificat de qualité. De plus, on observe une âpre guerre des prix sur le marché privé qui pousse certains prestataires à adapter leur stratégie.

3 Chi-Quadrat (6) = 13,78, p = .03, N=334 et Chi-Quadrat (6) = 28,77, p < .01, N=350

Évolution positive du chiffre d'affaires

Dans l'enquête, les prestataires ont fourni des indications sur l'évolution de leur chiffre d'affaires (net) en 2023, qui a progressé pour la majorité d'entre eux (45 %). Pour un tiers d'entre eux, il est resté inchangé l'année dernière, tandis qu'il suivait une évolution plutôt négative ou très négative pour 22 % de prestataires en 2023.

Dans le détail, les prestataires privés à but lucratif sont 57 % à évoquer une évolution positive de leur chiffre d'affaires, contre 20 % à faire état d'un chiffre d'affaires stable. Ce constat correspond aux résultats concernant la situation économique et à l'affirmation selon laquelle de nombreux prestataires privés à but lucratif jugent positive l'évolution de leur situation économique.

En 2023, les organisations interrogées présentent de grandes disparités en termes de chiffre d'affaires global. Un petit nombre d'organisations réalisent un chiffre d'affaires très élevé. Alors que la valeur moyenne dépasse 57 millions de CHF, la valeur médiane est de 880 000 CHF. Le chiffre d'affaires de 50 % des prestataires dans la plage moyenne est compris entre 225 000 et tout juste 2,6 millions de CHF.

Les frais de participation représentent une source de recettes essentielle

En 2023, les organisations de formation continue interrogées ont généré la moitié de leurs recettes grâce aux frais de participation. L'autre moitié se compose des recettes issues des pouvoirs publics (30 %), de fonds propres (12 %) et d'autres sources de financement (5 %). Les frais de participation représentaient plus de la moitié du chiffre d'affaires global pour 49 % des prestataires. Pour 40 % d'entre eux, ces frais représentaient même plus de 75 % des recettes. Cela se reflète dans le fait que les acteurs de la formation continue en Suisse opèrent principalement sur un marché privé.

On constate des différences dans les sources de financement dans le chiffre d'affaires net en fonction du domaine d'activité principal et du type de prestataire. Chez les prestataires spécialisés dans les compétences de base, les frais de participation représentent 24 % du chiffre d'affaires global. Cette part est sensiblement plus basse que chez les prestataires qui opèrent principalement dans la formation continue en entreprise/professionnelle (58 %)⁴ ou générale (57 %)⁵. Le constat est inverse concernant le financement par les pouvoirs publics: les prestataires qui interviennent principalement dans le domaine des compétences de base sont en majorité financés par les pouvoirs publics (56 %), alors que ce pourcentage est de seulement 22 % pour les prestataires spécialisés dans la formation continue professionnelle et de 27 % pour ceux spécialisés dans la formation continue générale⁶. On observe les résultats suivants concernant le type de prestataire: les prestataires privés à but lucratif réalisent une grande partie de leur chiffre d'affaires

4 $z = -5.82, p < .01$

5 $z = 5.02, p < .01$

6 $z = 6.42, p < .01$ et/ou $z = -4.52, p < .01$

grâce aux frais de participation (68 % du chiffre d'affaires global)⁷, alors que 14 % de ces prestataires réalisent leurs chiffres d'affaires via des fonds publics⁸, un chiffre inférieur à tous les autres types de prestataire.

LE FINANCEMENT PUBLIC COMME FACTEUR D'INCERTITUDE

Les réponses apportées à la question ouverte concernant les défis actuels montrent clairement que la dépendance vis-à-vis du financement public peut entraîner des incertitudes. Par exemple, pour des prestataires dont le financement dépend beaucoup de subventions, ces dernières peuvent présenter un risque car elles sont octroyées uniquement pour une durée limitée et peuvent rapidement être supprimées en fonction de la volonté politique.

Le financement public surtout présent dans le domaine des compétences de base

Au total, 48 % des organisations de formation continue déclarent que leurs offres ou leurs personnes participantes ont bénéficié de programmes de soutien publics en 2023⁹. Les parts en pourcentage ci-après indiquent à quelle fréquence les organisations interrogées ont eu recours à chaque type de programme de soutien (cf. fig. 5)¹⁰: mesures liées au marché du travail (23 %), promotion des compétences de base des adultes dans le cadre de la loi sur la formation continue (18 %) et de l'aide sociale (15 %), promotion de l'intégration (18 %), autres programmes (10 %) et programme de promotion «Simplement mieux!... au travail» (6 %). À noter que 52 % des prestataires interrogés n'ont bénéficié d'aucun soutien public en 2023.

Les données montrent qu'en 2023, 74 % des prestataires qui opèrent principalement dans le domaine des compétences de base ont eu recours à au moins un programme de soutien public. Un tiers de ces mêmes prestataires a même bénéficié d'au moins trois types de programme de soutien. En revanche, 49 % des prestataires spécialisés dans la formation continue générale et 39 % des prestataires spécialisés dans la formation continue en entreprise/professionnelle ont profité d'au moins un programme de soutien public. Ces résultats confirment que le financement public est principalement destiné à la promotion des compétences de base; ce type de financement se compose de différents programmes de soutien.

7 Par rapport aux prestataires privés d'utilité publique ($z = 5.86$, $p < .01$), aux prestataires publics ($z = 3.86$, $p < .01$) et aux autres prestataires ($z = 4.14$, $p < .01$)

8 Par rapport aux prestataires privés d'utilité publique ($z = -6.73$, $p < .01$), aux prestataires publics ($z = -4.24$, $p < .01$) et aux autres prestataires ($z = -3.06$, $p < .05$)

9 La question concernant le recours à des programmes de soutien publics a été posée à tous les prestataires ayant participé à l'enquête (indépendamment de la réponse à la question sur les recettes) car le soutien peut aussi concerner les frais de participation.

10 La somme des différents programmes de soutien n'atteint pas 48 % car plusieurs réponses étaient possibles pour cette question.

Parmi les programmes de soutien publics mentionnés ci-dessous, lesquels soutiennent les offres de votre organisation en 2023?

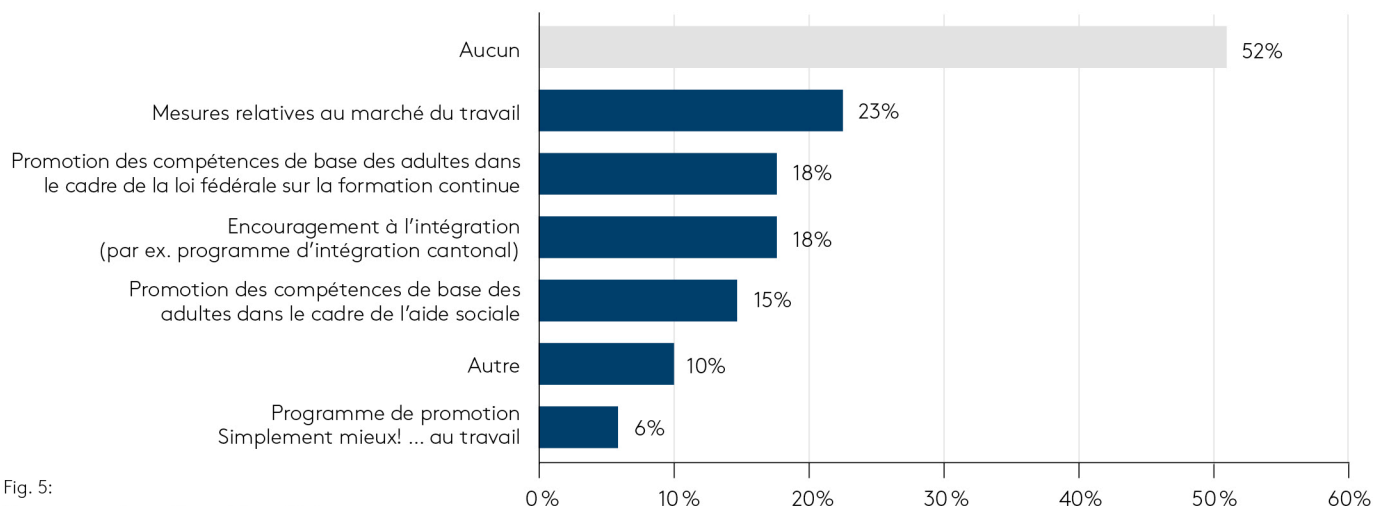


Fig. 5: Programmes de soutien publics utilisés en 2023, avec plusieurs choix possibles. (N=381; valeurs en pourcentage arrondies)

DIMENSION: OFFRE

Les prestataires anticipent une augmentation du nombre d'offres¹¹

Les résultats de l'enquête font apparaître une légère hausse du volume d'offres en 2023, comme en 2022 (20 points) (cf. fig. 2). L'indicateur de confiance pour 2024 atteint en moyenne 23 points, ce qui signifie que les prestataires s'attendent, pour l'année en cours (2024), à une évolution un peu plus positive du volume d'offres.

Près de la moitié des prestataires (49%) rapporte une hausse du nombre d'offres pour 2023 et plus de la moitié (52%) table sur une évolution positive du volume d'offres en 2024 (cf. fig. 6). Quatre prestataires de formation continue sur dix pensent que le volume d'offres n'a pas changé l'année dernière et qu'il ne devrait pas non plus évoluer cette année. Enfin, 12% des prestataires ont réduit leurs offres en 2023 et un dixième s'attend à une évolution négative du volume d'offres pour l'année en cours.

Comment estimez-vous l'évolution du volume d'offres?

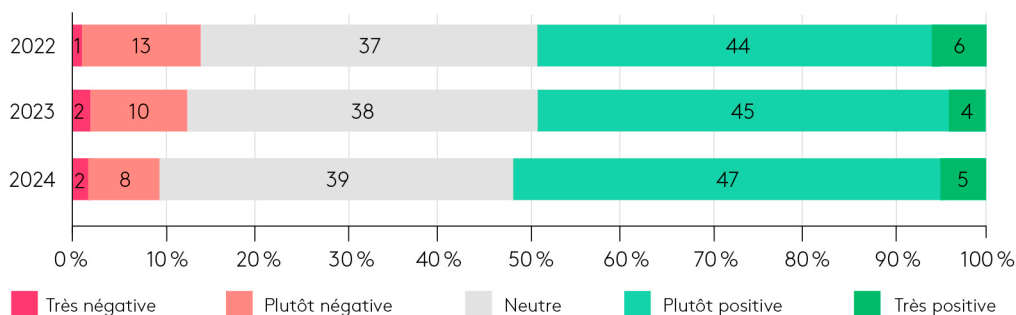


Fig. 6: Estimation de l'évolution du volume d'offres. (N=362-396; valeurs en pourcentage arrondies)

11 Dans cette enquête, l'offre a été définie comme une activité d'enseignement/d'apprentissage. En conséquence, un module fermé représente aussi une offre. Plusieurs événements de cours sont considérés comme plusieurs offres.

LE DÉVELOPPEMENT ET LA PLANIFICATION DES OFFRES: DES TÂCHES EXIGEANTES

Dans leurs réponses à la question ouverte concernant les défis actuels, les prestataires mentionnent souvent le développement des offres. Ils jugent la personnalisation et la flexibilisation des offres comme des défis exigeants, tout comme l'élaboration de nouvelles offres – un processus qui demande beaucoup de ressources – et l'amélioration continue des offres existantes. Tandis que les exigences et les compétences évoluent très rapidement dans le monde du travail, le secteur de la formation continue doit réagir en conséquence et faire preuve de flexibilité.

Une offre sur huit n'a pas pu être honorée

En moyenne, les prestataires ont honoré 198 offres en 2023 (valeur médiane = 40), 50 % des prestataires dans la plage intermédiaire ayant indiqué avoir réalisé entre 11 et 150 offres. Comme avec le chiffre d'affaires, l'écart concernant le nombre d'offres de formation continue est très large (de 0 à 10 000); ainsi, la valeur moyenne est impactée par quelques valeurs extrêmes.

L'enquête a également déterminé le nombre d'offres programmées qui n'ont pas pu être honorées. En moyenne, leur part est de 12 %, mais s'élevait à 20 % dans l'enquête de 2023 (une offre sur cinq). Environ un tiers des organisations a pu mener à bien toutes les offres programmées en 2023 (cf. fig. 7). Pour 55 % des prestataires, jusqu'à un quart des offres n'a pas pu être effectué. Chez 11 % d'entre eux, jusqu'à la moitié des offres programmées n'a pas abouti et 3 % des prestataires ont été contraints d'annuler jusqu'à trois quarts de leurs offres.

On observe des disparités selon la région linguistique et l'orientation thématique des prestataires. En Suisse romande, le nombre d'offres programmées n'ayant pas pu être honorées est moins élevé qu'en Suisse alémanique (8 % contre 14 %)¹². Le nombre d'offres de formation

Part d'offres non réalisées par rapport à l'ensemble des offres par prestataire

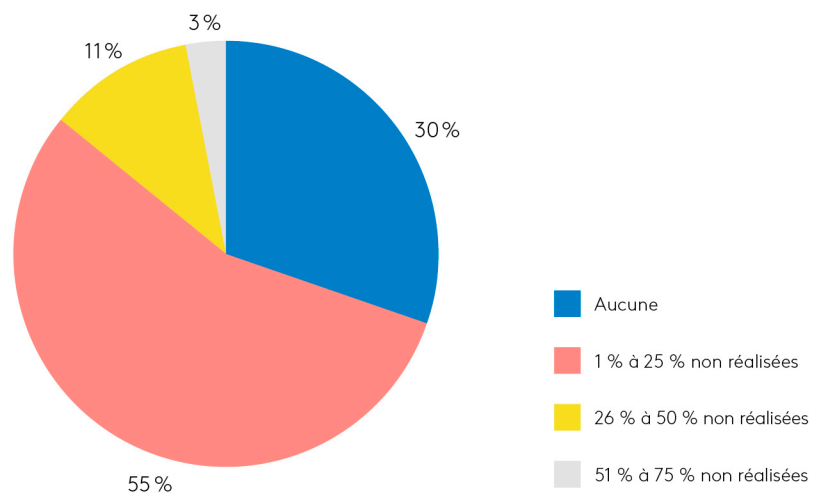


Fig. 7:
Part d'offres non réalisées par rapport à l'ensemble
des offres par prestataire, par catégories. (N=315;
valeurs en pourcentage arrondies)

12 $z = -3.72, p < .01$

13 $z = -2.85, p < .05$

continue ayant dû être annulées est moins élevé chez les prestataires spécialisés dans les compétences de base (7 %) que chez les prestataires actifs dans la formation continue en entreprise/professionnelle (13 %)¹³.

Les cours en présentiel enrichis par le numérique sont le format privilégié

D'après les résultats de l'enquête, les cours en présentiel enrichis par le numérique restent le format d'enseignement dominant dans la pratique de la formation continue (cf. fig. 8)¹⁴. La moitié des prestataires cite ce format comme étant leur format principal pour 2023 et 2024. Alors qu'en 2023, le deuxième format le plus souvent mentionné était le cours en présentiel sans technologie (26 %), le deuxième format privilégié par les prestataires en 2024 réside dans la combinaison de cours en ligne et de cours en présentiel (comme en 2022). Entre 2022 et 2024, seuls 3 % à 5 % des prestataires interrogés citent les cours exclusivement en ligne comme leur format principal dans la pratique de la formation continue.

Des analyses séparées montrent que 86 % des organisations ne prévoient aucun changement concernant le format principal dans la pratique de la formation continue entre 2023 et 2024. Parmi les 14 % des prestataires qui déclarent procéder à un changement de format, les changements les plus fréquents sont les suivants: 42 % prévoient de combiner des cours en ligne et en présentiel à la place des cours en présentiel enrichis par le numérique, 35 % s'écartent du format d'enseignement sans technologie pour se concentrer sur des cours en présentiel enrichis par le numérique et 13 % des prestataires concernés prévoient un retour en arrière, c'est-à-dire revenir à des cours en présentiel enrichis par le numérique au détriment de la combinaison de cours en ligne/ en présentiel.

Quelle est la pratique prioritaire de votre institution en matière de formation continue aux moments indiqués?

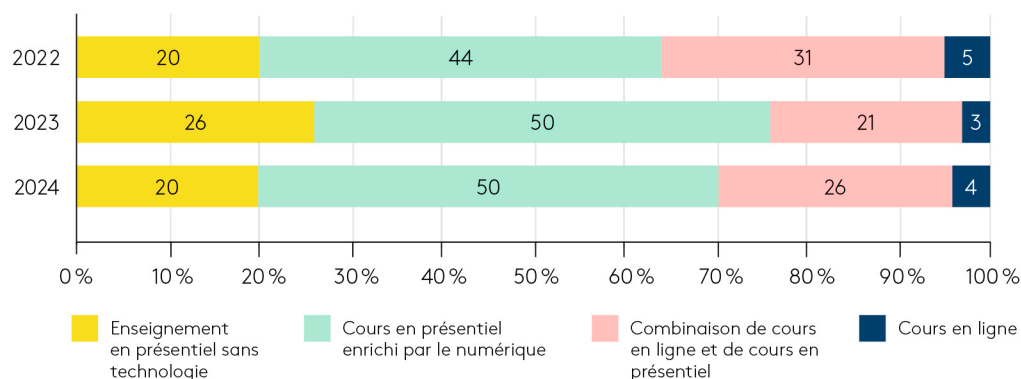


Fig. 8: Pratique prioritaire des organisations en matière de formation continue en 2022, 2023 et 2024. (N=339-362; valeurs en pourcentage arrondies)

14 En référence à Bremer (2019, p.76) à propos des scénarios d'utilisation des moyens numériques dans la formation continue. Bremer fait la distinction entre le concept d'enrichissement (soutien de l'enseignement en présentiel), le concept d'intégration (combinaison de cours en ligne et de cours en présentiel) et le concept de virtualisation (en priorité des phases en ligne).

FLEXIBILISATION GRÂCE AU DÉVELOPPEMENT DES FORMATS D'ENSEIGNEMENT HYBRIDE

Les réponses à la question ouverte sur le développement des offres montrent qu'en 2023, certaines organisations ont développé des offres afin de promouvoir l'apprentissage hybride ou intégré (Blended Learning). Ces formats permettent aux personnes participant à la formation continue de bénéficier d'une flexibilité quant au lieu de formation et de réduire les temps de trajet. En revanche, ces formats entraînent aussi des défis pour les prestataires, car ils nécessitent des investissements dans l'infrastructure, dans la conception didactique et dans les ressources humaines. Les prestataires de formation continue précisent également que les offres numériques ne sont pas adaptées à tous les secteurs ni à tous les publics.

DIMENSION: DEMANDE

La hausse de la demande se poursuit

On observe une hausse continue de la demande depuis 2022 (cf. fig. 2). Alors que l'évolution en 2022 était déjà légèrement positive (14 points), la valeur est en hausse en 2023 avec 19 points. Cela reflète à nouveau une tendance légèrement positive. Pour 2024, les prestataires s'attendent à une augmentation encore plus rapide de la demande (23 points).

La répartition des réponses montre qu'en 2023, la demande a évolué favorablement pour 50% des prestataires (cf. fig. 9). Un tiers des prestataires rapporte une situation inchangée. Pour 2024, davantage de prestataires (54%) tablent sur une évolution positive de la demande, tandis que le nombre de prestataires qui anticipent une évolution négative ou une situation inchangée est en baisse.

Les estimations varient selon la région linguistique¹⁵: 82% des prestataires du Tessin rapportent une évolution positive de la demande en 2023¹⁶, contre 42% des prestataires de Suisse alémanique et 49% des prestataires de Suisse romande. De même, les prestataires basés au Tessin sont les plus nombreux à tabler sur une évolution très positive de la demande pour l'année en cours.

Comment estimez-vous l'évolution de la demande?

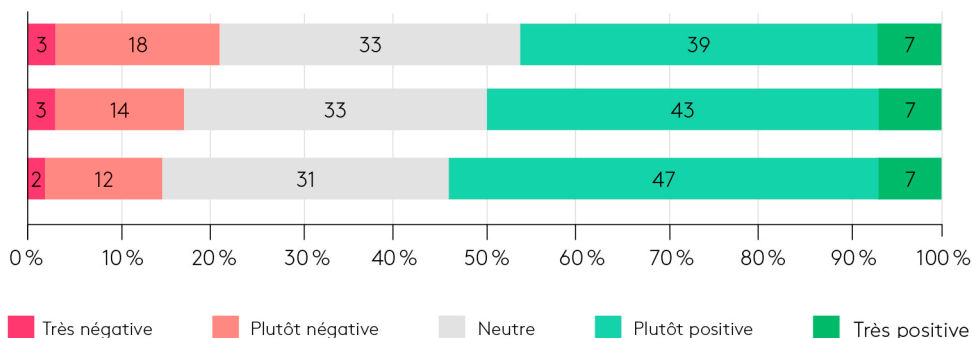


Fig. 9: Estimation de l'évolution de la demande. (N=348-377; valeurs en pourcentage arrondies)

15 Pour 2023 (test de Fisher: $p < .01$, N=349) et pour 2024 (test de Fisher: $p < .05$, N=347)

16 Le nombre d'organisations au Tessin (17) est toutefois très faible.

LES ANNULATIONS AU DERNIER MOMENT COMPLIQUENT LA PLANIFICATION

Dans leurs réponses à la question ouverte concernant les défis actuels, certains prestataires déclarent être de plus en plus confrontés à des annulations au dernier moment de la part des personnes participantes. Pour les prestataires, ces engagements non respectés compliquent considérablement la planification de l'offre, du personnel et de la logistique. Plus les personnes participantes attendent le dernier moment pour annuler, plus les coûts liés au personnel enseignant et aux locaux sont élevés.

Les prestataires nationaux comptent de nombreuses personnes participantes

En moyenne, en 2023, les prestataires de formation continue ont dispensé plus de 13 500 heures de cours et ont enregistré plus de 1 600 inscriptions. Une analyse des répartitions montre que la moitié des prestataires a assuré au maximum 2 000 heures de cours (cf. fig. 10) et 30 % ont dispensé jusqu'à 10 000 heures de cours. Les 20 % restants ont assuré plus de 10 000 heures de cours. La situation est à peu près similaire concernant les inscriptions: 35 % des prestataires ont enregistré jusqu'à 100 inscriptions, 24 % jusqu'à 500 inscriptions et 21 % jusqu'à 1 500 inscriptions. En 2023, 20 % des prestataires interrogés ont enregistré plus de 1 500 inscriptions.

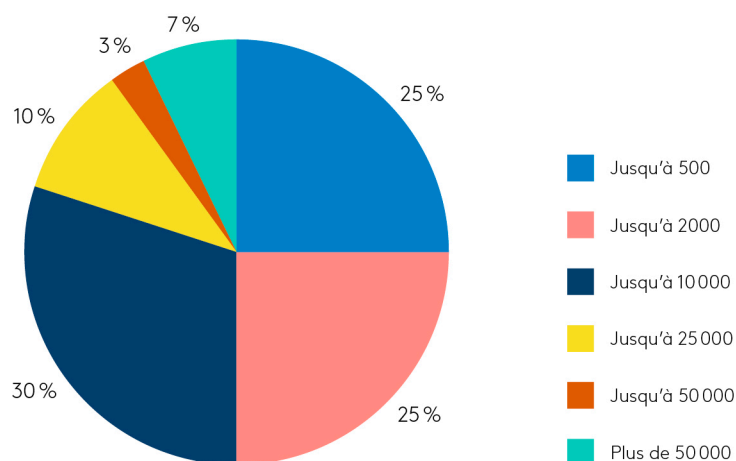
On constate des différences dans le nombre d'inscriptions en fonction de la région linguistique. Comparé aux prestataires de Suisse alémanique, avec en moyenne 1 400 inscriptions, les prestataires de Suisse romande ont enregistré en moyenne près de 1 800 inscriptions¹⁷. Les prestataires nationaux ont enregistré quelque 60 inscriptions de plus que les prestataires de Suisse romande¹⁸. Il existe un lien entre le type de prestataire et le nombre de personnes participantes. Ainsi, en moyenne, les prestataires publics ont enregistré davantage d'inscriptions que les prestataires privés à but lucratif¹⁹ durant l'année en cours.

17 $z = -2.90, p < .05$

18 $z = 2.76, p < .05$

19 $z = -2.71, p < .05$

Nombre d'heures de cours réalisées 2023



Nombre de réservations (personnes participantes) 2023

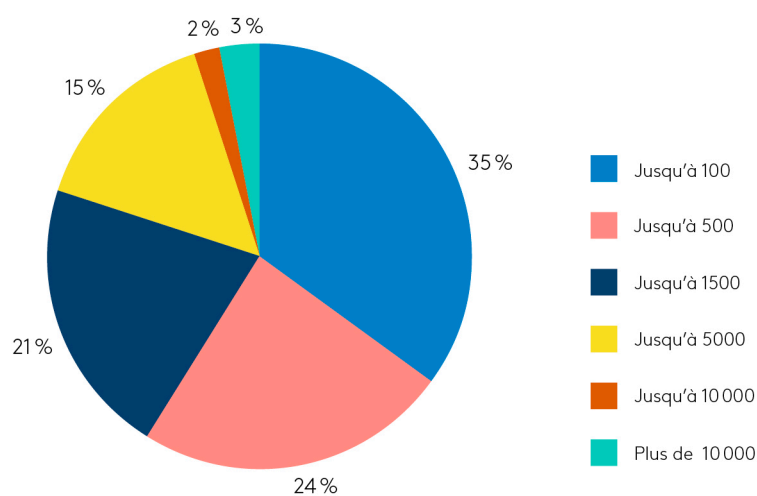


Fig. 10:
Nombre d'heures de cours (N=294) et nombre de réservations (N=300) en 2023, par catégories. (valeurs en pourcentage arrondies)

DIMENSION: EFFECTIF

Les effectifs restent relativement stables au fil des années

L'estimation neutre concernant l'évolution de l'effectif²⁰ montre qu'il y a eu très peu de changement en termes de volume, à la fois en 2022 (9 points) et en 2023 (9 points) (cf. fig. 2). Cela ne signifie pas pour autant l'absence de mouvements au sein du personnel, mais le nombre de personnes employées est resté globalement stable. Pour 2024, on table sur une évolution légèrement positive de l'effectif (11 points).

La majorité des organisations interrogées déclare n'avoir enregistré ou n'attendre aucune modification concernant l'effectif (2023: 57%, 2024: 62%; cf. fig. 11). Les chiffres montrent qu'un tiers constate une évolution positive en 2023 – c'est-à-dire une augmentation de l'effectif – et anticipe une telle tendance pour 2024. La part des organisations qui constatent ou prévoient une baisse de l'effectif passe de 12 % (2023) à 9 % (2024). On ne relève aucune différence selon les caractéristiques structurelles, à savoir la taille du prestataire, la région linguistique, le domaine principal ou le type de prestataire.

20 L'évolution de l'effectif décrit un changement quantitatif (nombre de collaboratrices et collaborateurs) et ne donne aucune indication sur l'évaluation qualitative de ces personnes.

Comment estimez-vous l'évolution de l'effectif?

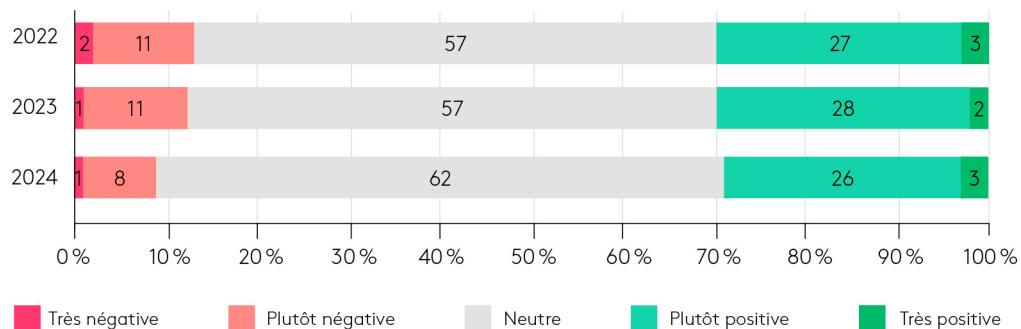


Fig. 11:
Estimation de l'évolution de l'effectif
(N=299-331; valeurs en pourcentage
arrondies)

LE RECRUTEMENT EST DE PLUS EN PLUS DIFFICILE

Les réponses à la question ouverte sur les défis actuels montrent que certains prestataires jugent compliqué le recrutement d'un personnel qualifié. De même, la fidélisation des collaboratrices et collaborateurs est parfois une tâche difficile car, dans la formation continue, les alternatives sont nombreuses pour le personnel qualifié. Autres défis mentionnés par les prestataires: les très nombreux départs à la retraite dans un avenir proche et les plus fortes fluctuations de la demande, qui compliquent la planification du personnel.

La moitié des prestataires emploie au maximum 25 personnes

En 2023, les prestataires employaient en moyenne 85 personnes²¹. Il existe toutefois quelques organisations qui comptent un plus grand nombre de collaboratrices et collaborateurs, raison pour laquelle la valeur médiane (25) est nettement inférieure à la valeur moyenne. Ainsi, la moitié des organisations emploie tout au plus 25 personnes. Les chiffres classés par catégorie montrent que la majorité des prestataires (46%) emploie entre 11 et 50 personnes (cf. fig. 12), 25% emploient ent-

Combien de personnes travaillaient dans votre organisation en 2023?

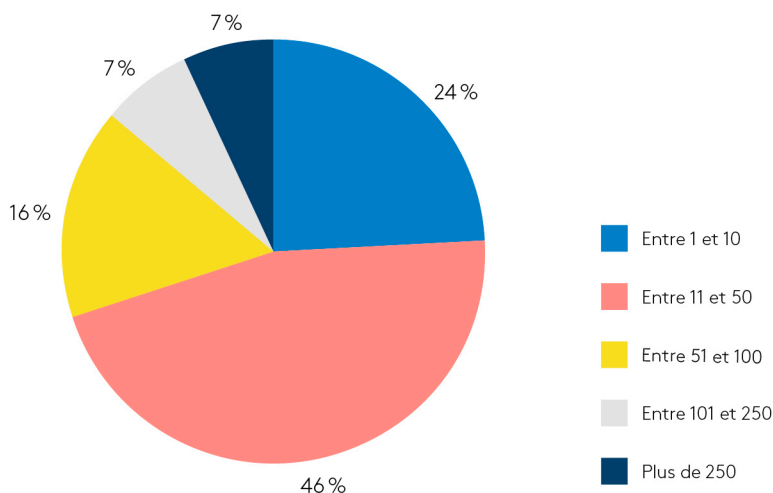


Fig. 12:
Nombre de personnes actives en
2023, par catégories. (N=295; valeurs
en pourcentage arrondies)

21 La moyenne est composée du total de personnes employées à titre permanent, de personnes mandatées et de personnes bénévoles dans toute l'organisation.

re 1 et 10 personnes, 16 % emploient entre 51 et 100 personnes. Enfin, 7 % des prestataires interrogés emploient plus de 100 personnes. La même proportion emploie plus de 250 personnes.

En moyenne, une organisation de formation continue emploie 39 personnes à titre permanent, 31 personnes mandatées et 15 bénévoles. Toutefois, la répartition varie beaucoup d'une organisation à l'autre (cf. fig. 13). Un tiers des organisations interrogées emploie principalement des personnes à titre permanent (celles-ci représentent plus de 75% du personnel). Un quart emploie en majorité des personnes mandatées (celles-ci représentent plus de 75% du personnel) et seules 23 % des organisations font appel à des bénévoles, soit environ un tiers du personnel.

Lorsque l'on examine la part de personnes employées à titre permanent, de personnes mandatées et de bénévoles dans le nombre total de personnes actives, on observe des différences selon le type de prestataire, la région linguistique et le domaine principal. Parmi les différents types de prestataire, ce sont les prestataires publics – par rapport au nombre total de collaboratrices et collaborateurs – qui emploient le plus de personnes à titre permanent²². En revanche, les personnes mandatées représentent une part plus élevée de l'effectif chez les prestataires de Suisse alémanique et les prestataires nationaux que chez les prestataires de Suisse romande²³. De plus, la part de personnes mandatées dans l'effectif est plus élevée dans les organisations proposant principalement des formations continues en entreprise/professionnelles que chez les prestataires spécialisés dans les compétences de base et les prestataires actifs dans la formation continue générale²⁴. Une grande partie des organisations ne compte aucune personne bénévole. Toutefois, le nombre de bénévoles est supérieur à la moyenne chez les prestataires de Suisse romande²⁵, chez les prestataires spécialisés dans les compétences de base ou les prestataires actifs dans la formation continue générale²⁶ ainsi que dans les organisations privées d'utilité publique²⁷.

22 Par rapport aux prestataires privés d'utilité publique ($z = -2.85, p < .05$) et aux autres prestataires ($z = 2.73, p < .05$)

23 $z = -2.88, p < .05$ et/ou $z = 3.97, p < .01$

24 $z = -2.68, p < .05$ et/ou $z = -2.77, p < .05$

25 Par rapport aux prestataires de Suisse alémanique ($z = 3.53, p < .01$) ou aux prestataires nationaux ($z = -3.10, p < .05$)

26 Par rapport aux organisations spécialisées dans la formation continue en entreprise ($z = 4.06, p < .01$ et/ou $z = 2.63, p < .05$)

27 Par rapport aux prestataires publics ($z = 4.30, p < .01$) et aux prestataires privés à but lucratif ($z = -5.85, p < .01$)

Part de personnes salariées, mandatées et bénévoles par rapport au nombre total de personnes actives dans l'organisation en 2023

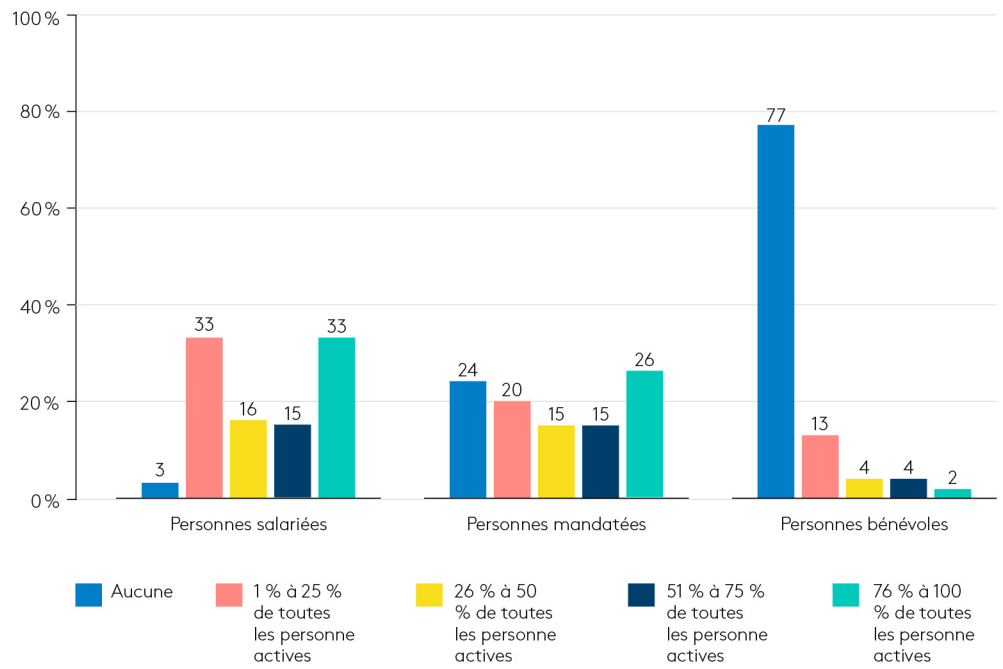


Fig. 13:
Part de personnes salariées, mandatées et bénévoles par rapport au nombre total de personnes actives dans l'organisation en 2023, par catégories. (N=295; valeurs en pourcentage arrondies)

Classement des résultats

L'évolution de la branche reste légèrement positive

Les résultats montrent que, globalement, le secteur suisse de la formation continue se porte bien en 2023 et que les prestataires sont relativement optimistes pour 2024. Cela confirme le fait que les prestataires connaissent une phase de reprise depuis 2022, après un véritable effondrement de la demande et du volume d'offres en 2020 et 2021 en raison de la pandémie de coronavirus (Poopalapillai, Gollob & Sgier, 2021). Ce sont surtout les prestataires privés à but lucratif qui jugent leur situation économique positive en 2023 (61 %). Ils sont également plus nombreux que la moyenne à avoir enregistré une évolution positive de leur chiffre d'affaires (57 %).

Les résultats indiquent également qu'il est devenu plus difficile, pour certains prestataires, de garantir la rentabilité. Alors que les attentes concernant la confiance et le volume d'offres sont très positives, les prestataires jugent l'évolution de la situation économique en 2024 en légère baisse. Ce constat pourrait s'expliquer par les prévisions d'inflation, qui ont atteint un niveau très élevé au premier semestre 2024 (Siegenthaler et al., 2024). Par ailleurs, des thèmes comme la personnalisation et la transformation numérique accentuent les exigences posées au développement des offres, ce qui pourrait signifier, pour les prestataires, une hausse durable des investissements.

Une lente reprise de la demande

La situation générale du secteur se reflète aussi dans l'évolution de la demande. Pour 2023, environ la moitié des prestataires constate une évolution positive de la demande et 54 % anticipent également une tendance à la hausse pour 2024. Sans surprise, le volume d'offres augmente donc chez de nombreux prestataires. Les résultats relatifs à la demande sont étayés par les chiffres de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) dans le cadre de laquelle l'Office fédéral de la statistique (OFS) recense chaque trimestre des données sur la participation à la formation continue de la population active. Les chiffres de l'OFS montrent que le taux de participation remonte lentement depuis 2021, sans toutefois atteindre son niveau d'avant la pandémie (OFS, 2024)²⁸. Cette évolution peut également être observée dans d'autres pays européens (Autor:innengruppe Bildungsberichterstattung, 2024; Ziegler & Wöhl, 2024).

Recruter s'avère parfois difficile

Contrairement à la demande et au volume d'offres, l'indicateur relatif à l'effectif fait apparaître peu de changements depuis 2022. On s'attend toutefois à une légère hausse de l'effectif en 2024. Le faible changement enregistré à propos de l'effectif peut s'expliquer par la flexibilité élevée dans les heures de travail effectivement réalisées. Comme de nombreuses personnes responsables de cours sont engagées à l'heure ou sur la base de mandats et qu'elles effectuent plus ou moins de cours en

28 Il faut toutefois noter que les modifications apportées à l'enquête ESPA de 2021 et 2023 ont entraîné des valeurs modifiées.

fonction du carnet de commandes du prestataire, il n'est pas nécessaire d'ajuster l'effectif (Gollob & Buchs, 2023).

Interrogés sur les défis auxquels ils font face, plusieurs prestataires ont indiqué rencontrer des difficultés à recruter²⁹. Cela peut s'expliquer par le fait que les personnes responsables de cours se sont orientées vers d'autres domaines de la formation à la suite de la pandémie de coronavirus ou en raison de la pénurie de personnel (Autor:innengruppe Bildungsberichterstattung, 2024, p. 251). Quelques prestataires constatent aussi qu'ils font face à une vague de départs à la retraite. Certains éléments laissent aussi penser que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée est particulièrement marquée dans le secteur de la promotion de l'intégration³⁰. Cela peut s'expliquer par une demande plus forte de responsables de cours de langues en raison du programme S, qui garantit des mesures de soutien aux personnes avec le statut de protection S.

La progression du numérique sensiblement freinée

Les précédentes enquêtes effectuées par la FSEA auprès des prestataires ont montré que la pandémie de coronavirus avait entraîné une forte progression du numérique dans la pratique de la formation continue (par ex. Poopalapillai et al., 2021; Poopalapillai & Buchs, 2023). En 2019, la grande majorité des prestataires misait sur un enseignement sans technologie et/ou sur un enseignement enrichi par le numérique (92 %). En 2020, on a constaté un report très net vers l'apprentissage hybride et vers les formats en ligne. Les résultats actuels montrent qu'un ajustement a lieu depuis 2022. On observe toujours une légère tendance en faveur de davantage de numérique, mais la part des prestataires qui se concentrent sur un enseignement sans technologie et/ou sur un enseignement enrichi par le numérique semble se stabiliser autour de 60 % à 70 %.

Le thème de la numérisation des offres reste très présent. Les chiffres pour l'Allemagne et l'Autriche font apparaître un essor des formats en ligne ou des formats hybrides au cours de ces dernières années (Autor:innengruppe Bildungsberichterstattung, 2024, p. 235; Ziegler & Wöhl, 2024, p. 176). En Suisse, de nombreux prestataires se penchent sur cette thématique en 2024. Contre toute attente, les évolutions en lien avec l'IA ne sont évoquées que de manière isolée jusqu'à présent. Selon toute vraisemblance, ce thème devrait considérablement gagner en importance au cours des années à venir (mmb Institut, 2024).

29 En 2022, on observait en Allemagne une pénurie de personnel pour tous les prestataires (Autor:innengruppe Bildungsberichterstattung, 2024, p. 252).

30 <https://alice.ch/fr/news/des-profil-recherches-de-toute-urgence-pour-cause-de-penurie-les-responsables-de-cours-de-langues-dans-le-domaine-de-lintegration/>

31 La méthode de calcul a été adaptée: les valeurs manquantes sont désormais prises en compte en divisant par les valeurs existantes par personne.

Méthode de saisie et caractéristiques de l'échantillon

Les résultats de l'enquête en ligne effectuée par la FSEA auprès des prestataires servent de données de base à l'Observatoire de la formation continue de la FSEA. Cette enquête en ligne est menée une fois par an. Elle est adressée à toutes les organisations de formation continue saisies dans la base de données de la FSEA. Cette année, le questionnaire a été envoyé à 2 478 organisations, ce qui représente une majorité de tous les prestataires de formation continue en Suisse. Plus de 640 réponses ont été reçues entre le 30 avril et le 28 mai 2024, soit un taux de réponse de 26%. Au moyen d'une auto-sélection, tous les prestataires qui déclarent ne pas proposer de formation continue ont été supprimés de l'échantillon dans le cadre de la correction des données (N=24). De même, les prestataires qui n'ont indiqué aucune donnée hormis les données structurelles ont été exclus (N=197). Une fois les données corrigées, l'échantillon net des analyses est constitué de 423 cas valables. S'agissant de leurs données structurelles, les prestataires exclus ne se différencient pas significativement des prestataires inclus dans l'échantillon net.

Dans le cadre de cette étude, nous définissons les formations continues comme des activités d'apprentissage volontaires, qui ont lieu en dehors du système éducatif formel. Par conséquent, un prestataire de formation continue est une organisation dont l'activité principale ou secondaire est de proposer des activités d'apprentissage ou d'enseignement à des adultes. Le secteur de la formation continue englobe toutes les organisations de formation continue exerçant des activités en Suisse.

Les données structurelles ci-après fournissent des informations sur les différentes caractéristiques de différenciation des organisations de formation continue. Il convient de souligner que la répartition se différencie très peu des enquêtes menées précédemment par la FSEA auprès de prestataires.

Proposer des formations continues est l'activité principale pour 62% des prestataires ayant répondu à cette enquête. Il s'agit d'une activité secondaire pour 38% d'entre eux. Quatre prestataires interrogés sur dix sont actifs dans l'éducation et l'enseignement et 26% dans la santé et les affaires sociales. Enfin, 17% exercent des activités dans d'autres domaines du secteur tertiaire.

Dans ce rapport, la taille des prestataires est déterminée sous la forme d'un indice composé de trois indicateurs³¹: équivalents temps plein des personnes salariées, nombre d'heures de cours dispensées en 2023 et nombre d'inscriptions en 2023. Une double pondération est appliquée au nombre d'heures de cours et au nombre d'inscriptions. En effet, par rapport au nombre de personnes employées, ces deux données sont davantage pertinentes pour mesurer le volume d'activité d'une organisation de formation continue.

31 La méthode de calcul a été adaptée: les valeurs manquantes sont désormais prises en compte en divisant par les valeurs existantes par personne.

Prestataires selon la taille de l'entreprise

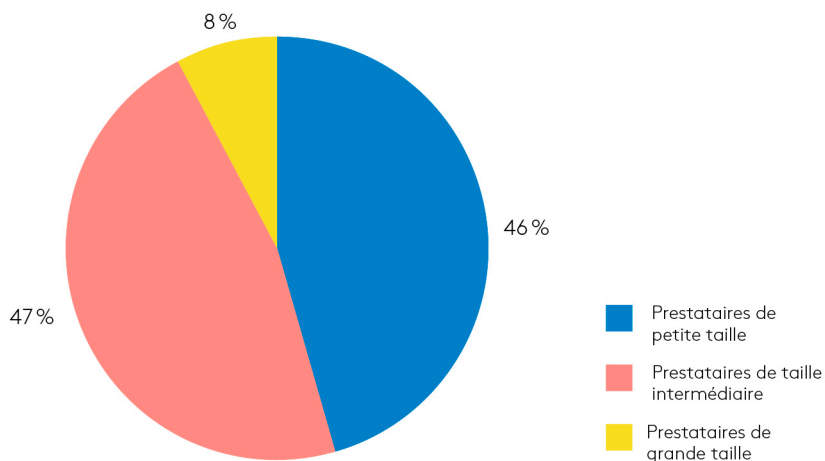


Fig. 14:
Prestataires selon la taille de l'entreprise.
(indice; N=323; valeurs en pourcentage arrondies)

Chiffre d'affaires global en 2023

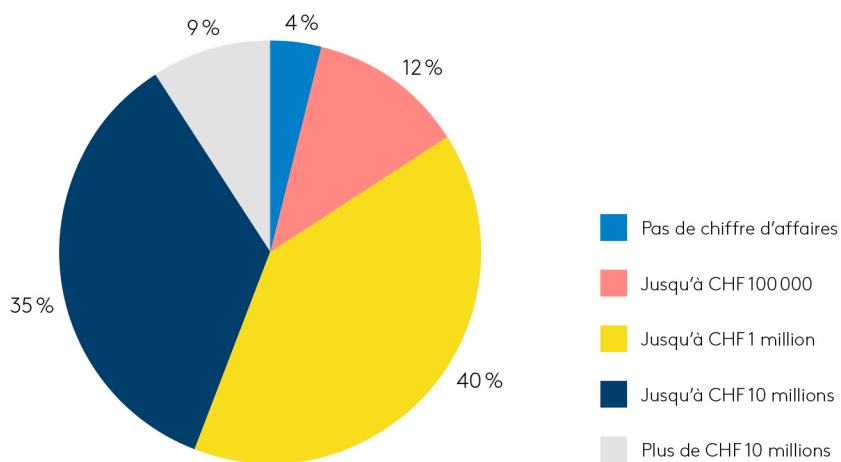


Fig. 15:
Chiffre d'affaires global en 2023, par catégories.
(N=247; valeurs en pourcentage arrondies)

Répartition des prestataires par région linguistique

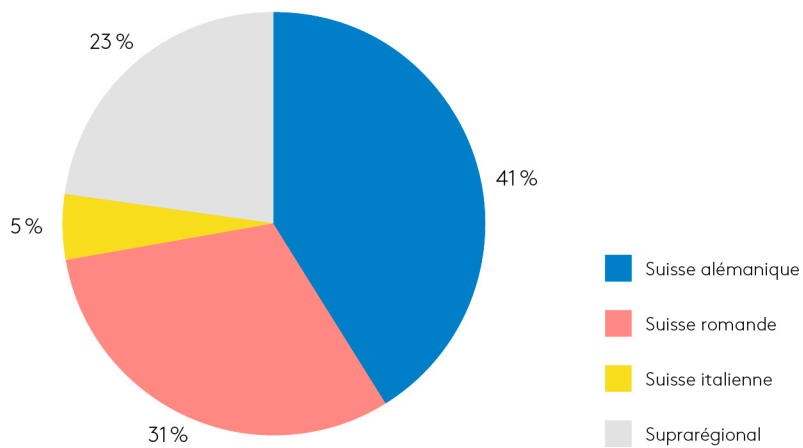


Fig. 16:
Répartition des prestataires par région linguistique.
(N=422; valeurs en pourcentage arrondies)

Dans quel domaine votre organisation propose-t-elle des cours?

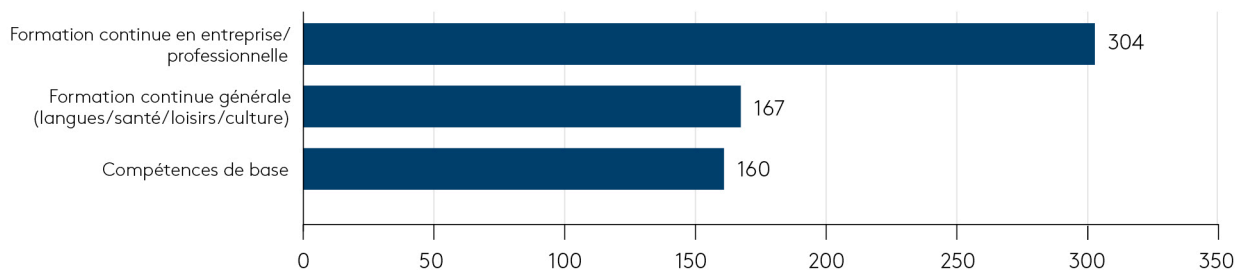


Fig. 17:
Orientation thématique des prestataires, avec plusieurs choix possibles.
(N=423; réponses absolues)

Orientation thématique des prestataires

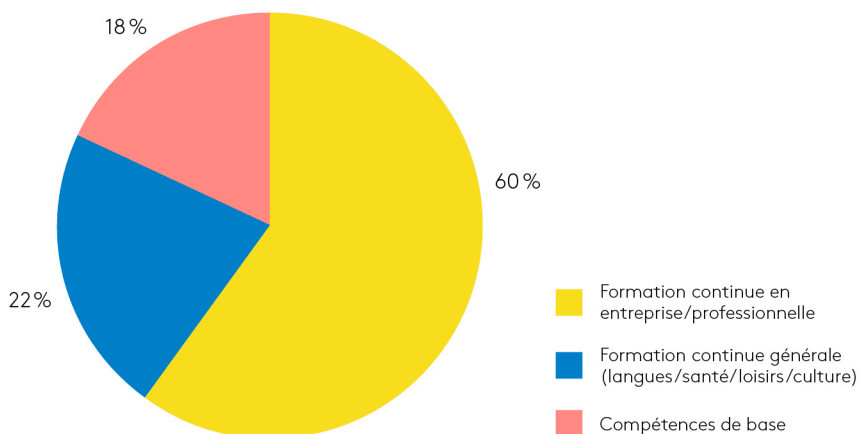


Fig. 18:
Orientation thématique des prestataires, par catégories. (N=411; valeurs en pourcentage arrondies)

Forme/type d'organisation des prestataires

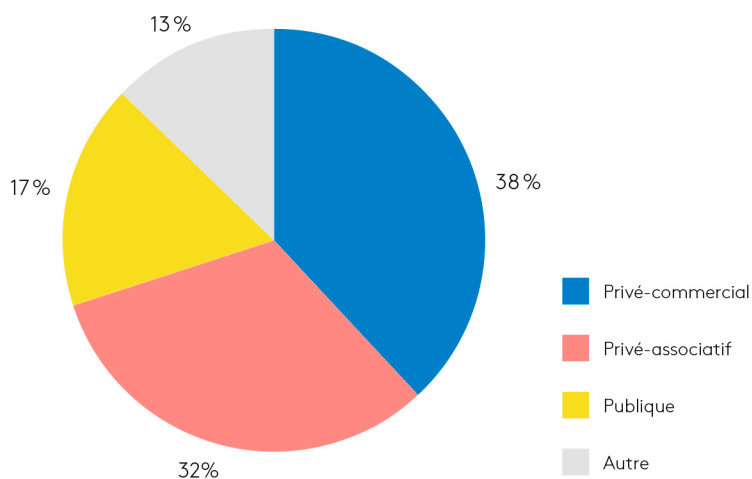


Fig. 19:
Forme/type d'organisation des prestataires.
(N=403; valeurs en pourcentage arrondies)

Type d'organisation

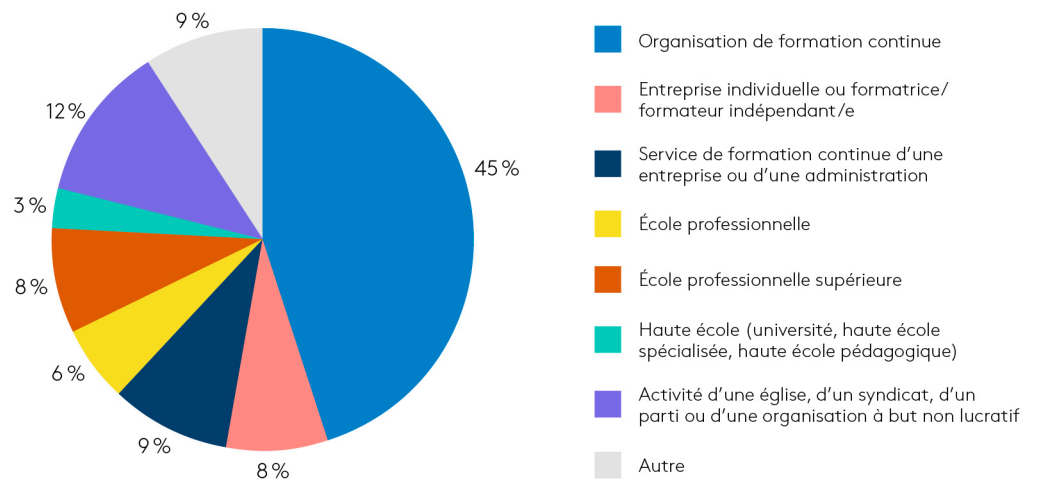


Fig. 20:
Prestataires selon le type d'organisation.
(N=420; valeurs en pourcentage arrondies)

Annexe

Conception des indices

Chacune des quatre dimensions (situation économique, offre, demande et effectif) est évaluée au moyen d'une question, et ce pour la période de référence (2023 pour l'édition actuelle) et pour l'année en cours (2024). Un indice moyen se rapportant à chacune de ces deux années est élaboré à partir de ces quatre questions. Les indices donnent donc une image de la situation du secteur de la formation continue pour l'année en cours et l'année précédente. L'objectif à plus long terme de ces indices est d'observer et d'analyser les évolutions sur plusieurs années.

Il est important de noter que les indicateurs représentent l'évolution relative estimée du secteur de la formation continue. Des affirmations sur le niveau absolu et sur la situation exacte du secteur de la formation continue ne sont donc pas possibles.

Indicateur de la branche

Pour chacune des quatre dimensions évoquées ci-dessus, l'évolution au cours de l'année dernière (dans le cas présent 2023) est évaluée au moyen d'une question. Dans le questionnaire, les prestataires donnent leur estimation par des signes plus «+» et moins «-» (sans mots descriptifs). La plage de -1 à +1 est définie à des fins d'analyse statistique. Un indice moyen, aussi appelé indicateur de la branche, est élaboré à partir de ces quatre estimations. L'analyse de fiabilité a donné un coefficient alpha de Cronbach de 0,79. Dans un souci de lisibilité, la plage de l'indice a été convertie de -1 à +1 point dans une plage allant de -100 à +100 points.

Indicateur de confiance

Comme pour l'indicateur de la branche, une question visant à évaluer l'évolution pendant l'année en cours (actuellement 2024) est posée pour chacune des quatre dimensions mentionnées ci-dessus. Un indice moyen, également appelé indicateur de confiance, est élaboré à partir des quatre estimations à ces questions. L'analyse de fiabilité a donné un coefficient alpha de Cronbach de 0,78. Comme pour l'indicateur de la branche, la plage de l'indice a été convertie de -1 à +1 point en une échelle de points comprise entre -100 et +100 pour une meilleure lisibilité.

En raison de la structure du questionnaire, l'indicateur de confiance peut faire l'objet de distorsions. Par exemple, l'estimation à propos de l'année en cours est saisie après l'évaluation de l'année précédente. Il se peut donc que l'estimation fournie pour la première question influence l'estimation relative à la seconde question. Si une personne interrogée juge positive l'évolution lors de l'année précédente (2023), elle pourrait aussi avoir tendance à juger l'évolution pour l'année en cours (2024) de manière plus positive qu'elle ne l'aurait fait sans la question précédente.

Échelle pour l'interprétation des dimensions

La valeur moyenne est calculée pour chaque question visant à apprécier chaque dimension. Avec ces valeurs moyennes, les appréciations à propos de l'année précédente sont comparées avec celles de l'année en cours. Une échelle a été définie pour interpréter ces valeurs moyennes. Faute de données à long terme, l'interprétation pour la première édition de l'Observatoire de la formation continue est centrée sur zéro. La même échelle est réutilisée dans cette quatrième édition afin de garantir la comparabilité. En prenant pour hypothèse la répartition normale et la tendance vers la moyenne, les écarts autour de zéro sont plus faibles qu'au niveau des extrêmes. La standardisation de l'échelle peut être remaniée après plusieurs relevés de données dans le cadre de l'Observatoire de la formation continue.

0 à 10: Neutre	-10 à 0: Neutre
11 à 30: Légèrement positif	-30 à -11: Légèrement négatif
31 à 60: Positif	-60 à -31: Négatif
61 à 100: Très positif	-100 à -61: Très négatif

Table des illustrations

Fig. 1 3	Fig. 8 11	Fig. 15 21
Indicateurs de développement de la branche (N=205-446)	Pratique prioritaire des organisations en matière de formation continue en 2022, 2023 et 2024 (N=339-362; valeurs en pourcentage arrondies)	Chiffre d'affaires global en 2023, par catégorie (N=247; valeurs en pourcentage arrondies)
Fig. 2 4	Fig. 9 12	Fig. 16 21
Estimation de l'évolution dans les domaines situation économique, volume d'offres, demande et effectif (N=205-446)	Estimation de l'évolution de la demande (N=348-377; valeurs en pourcentage arrondies)	Répartition des prestataires par région linguistique. (N=422; valeurs en pourcentage arrondies)
Fig. 3 6	Fig. 10 14	Fig. 17 22
Estimation de l'évolution de la situation économique (N=344-446; valeurs en pourcentage arrondies)	Nombre d'heures de cours (N=294) et nombre de réservations (N=300) en 2023, par catégorie (valeurs en pourcentage arrondies)	Orientation thématique des prestataires, avec plusieurs choix possibles (N=423; réponses absolues)
Fig. 4 6	Fig. 11 15	Fig. 18 22
Estimation de l'évolution de la situation économique en 2023 selon la forme/le type d'organisation (N=334; valeurs en pourcentage arrondies)	Estimation de l'évolution de l'effectif (N=299-331; valeurs en pourcentage arrondies)	Orientation thématique des prestataires, par catégories. (N=411; valeurs en pourcentage arrondies)
Fig. 5 9	Fig. 12 15	Fig. 19 22
Programmes de soutien publics utilisés en 2023, avec plusieurs choix possibles (N=381; valeurs en pourcentage arrondies)	Nombre de personnes actives en 2023, par catégorie (N=295; valeurs en pourcentage arrondies)	Forme/type d'organisation des prestataires. (N=403; valeurs en pourcentage arrondies)
Fig. 6 9	Fig. 13 17	Fig. 20 23
Estimation de l'évolution du volume d'offres (N=362-396; valeurs en pourcentage arrondies)	Part de personnes salariées, mandatées et bénévoles par rapport au nombre total de personnes actives dans l'organisation en 2023, par catégorie (N=295; valeurs en pourcentage arrondies)	Prestataires selon le type d'organisation. (N=420; valeurs en pourcentage arrondies)
Fig. 7 10	Fig. 14 21	
Part d'offres non réalisées par rapport à l'ensemble des offres par prestataire, par catégorie (N=315; valeurs en pourcentage arrondies)	Prestataires selon la taille de l'entreprise (indice; N=323; valeurs en pourcentage arrondies)	

Bibliographie

Autor:innengruppe Bildungsberichterstattung. (2024). Bildung in Deutschland 2024: Ein indikatorengestützter Bericht mit einer Analyse zu beruflicher Bildung. wbv Publikation. <https://doi.org/10.3278/6001820iw>

OFS (2024). «Participation à la formation continue 2010-2023». <https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/32072070>

Bremer, C. (2019). Szenarien des Einsatzes digitaler Medien in Bildungsprozessen – Chancen und Herausforderungen für Weiterbildungseinrichtungen. Dans: E. Haberzeth und I. Sgier (Eds.), Digitalisierung und Lernen. Gestaltungsperspektiven für das professionelle Handeln in der Erwachsenenbildung und Weiterbildung (Vol. 8, pp. 78-97). hep.

Gollob, S., & Buchs, H. (2023). FOCUS Formation continue: Conditions d'engagement. Résultats de l'enquête auprès des prestataires suisses. Zurich: FSEA.

mmb Institut. (2024). mmb-Trendmonitor 2023/2024: Weiterbildung und digitales Lernen heute und in drei Jahren. Goldgräberstimmung durch GenAI – KI beflügelt die Bildungsbranche. mmb Institut GmbH.

Poopalapillai, S., & Buchs, H. (2023). Observatoire de la branche FSEA 2023: Des attentes positives dans un contexte de concurrence accrue. Zurich: FSEA.

Poopalapillai, S., Gollob, S., & Sgier, I., (2021). Observatoire de la branche FSEA 2021: Tendances de la formation continue après la pandémie de coronavirus. Zurich: FSEA.

Siegenthaler, M., Rathke, A., Sarferaz, S., Sturm, J.-E., Reinicke, T., Seiler, P., Siegrist, S., Mühlebach, N., Martinez, I. Z., Abberger, K., Perakis, A., Daniele, M., Mikosch, H., & Scherer, M. (2024). Prognose 2024/2025: Erholung in Europa stützt Schweizer Wirtschaft. KOF Prävisions conjoncturelles 2024 (été). <https://doi.org/10.3929/ethz-b-000674930>

Ziegler, P., & Wöhl, W. (2024). Digitalisierung in der österreichischen Erwachsenen- und Weiterbildung: Bestandsaufnahmen und Empfehlungen für die arbeitsmarktorientierte Qualifizierungslandschaft (AMS Report Nr. 176). Arbeitsmarktservice Österreich (AMS). <https://hdl.handle.net/10419/299381>

Mentions légales

Autrices

Vanessa Cacho, psychologue MSc, collaboratrice scientifique à la FSEA, domaines de spécialisation: statistiques sur la formation continue, développement durable, participation.

Sofie Gollob, historienne MA, responsable de projet à la FSEA, domaines de spécialisation: évaluation de la formation, statistiques sur la formation continue, compétences de base.

Équipe du projet

Helen Buchs, sociologue, responsable de projet à la FSEA.

Mise en page

Völlm + Walthert, Zurich

Lectorat

Alexandre Lecoultre

Relecture

Anne-Françoise Rose

Financement

L'élaboration de l'étude a été soutenue par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Document disponible sur <https://alice.ch/fr/services/publications-et-produits/etudes/>

Droits d'utilisation

L'Observatoire de la formation continue est sous licence sous CC BYSA 4.0

(<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.de>)

Informations supplémentaires

<https://alice.ch/fr/recherche/activites-de-recherche/observatoire-de-la-formation-continue-fsea/>

Référence bibliographique

Cacho, Vanessa et Gollob, Sofie (2024):

Observatoire de la formation continue FSEA 2024: la reprise dans le secteur de la formation continue se poursuit. Zurich: FSEA.